



Communiqué - 27 novembre 2006

Nouvelle Loi sur la Parité : Femmes, Débat et Société appelle à veiller à l'efficacité

Alors qu'un projet de loi sur la parité sera présenté demain en Conseil des Ministres, l'association Femmes, Débat et Société rassemblant des femmes exerçant des responsabilités publiques ou privées à un haut niveau national ou international, rappelle quelques idées forces permettant de jauger les progrès susceptibles d'être apportés par ce projet de loi.

L'analyse de la loi de 2000 donne lieu à des constatations d'évidence :

- les mesures qui reposent sur l'irrecevabilité des candidatures, pour les scrutins de liste ou les élections sénatoriales, ont donné de très bons résultats.
- les mesures qui reposent sur des pénalités fonctionnent mal : c'est le cas des élections législatives. En effet, l'obligation repose alors sur la responsabilité des partis politiques, qui doivent investir une moitié de femmes. Or, ceux ci renoncent du fait du nombre de députés sortants masculins qui souhaitent se représenter ; l'argument « officiel » est qu'ils n'ont pas démérités ». Les partis préfèrent payer les pénalités, et l'augmentation du montant de ces pénalités ne changera sans doute rien. La nouvelle disposition augmentant les pénalités devrait être de faible efficacité pratique.

Notre association a proposé des mesures fortes et modernes pour rendre la parité plus efficace. Il en est ainsi de **l'idée du ticket paritaire aux élections à scrutin uninominal** ; mais ce n'est certainement pas pour faire jouer le rôle de figurantes aux femmes suppléantes, et encore moins de limiter ce remplacement au seul cas du décès du titulaire. Tout au contraire, il faut donner un impact réel à ce ticket, comme l'alternance automatique titulaire/suppléant à mi-mandat ou, à minima, l'élaboration d'un contrat de mandat entre le titulaire et le suppléant lui conférant un véritable statut.

Il faut donc changer de paradigme sur la parité, en recherchant l'efficacité du dispositif là où l'on est encore trop souvent dans la communication politique la plus décevante. Veillons donc à renforcer encore ce projet de loi, à faire effectivement voter un texte utile et surtout à modifier les pratiques de notre vie politique française encore si décalée en matière de parité.

Sylvianne Villaudière, Présidente fondatrice, et Florence Richard, Présidente du Conseil d'administration de FDS précisent « *qu'il ne faut pas se tromper, l'arrivée d'une femme ne changera rien : c'est l'entrée massive de femmes en politique qui peut apporter une représentation équilibrée, donc nécessaire, de l'électorat, et répondre efficacement aux attentes de renouvellement des Français* ».

FDS en bref :

Née en 1999 "Femmes, Débat et Société" réunit des femmes exerçant des responsabilités à un haut niveau régional, national ou international qui s'engagent dans le débat public.

L'originalité de ce club de réflexion est triple :

Faire valoir un regard féminin sur les grands problèmes de société

Développer une culture du débat dans le respect des sensibilités de chacune

Favoriser l'entrée des femmes en politique et leur promotion dans les lieux de pouvoir

Informations :

Sylvianne VILLAUDIERE, Présidente fondatrice, porte parole de FDS - tel : 06 19 58 28 97

Florence RICHARD, Présidente du conseil d'administration de FDS - tel : 06 70 83 93 02

Site web: www.fdsfrance.fr - E-mail : contact@fdsfrance.fr